

Image not found or type unknown



## pret immobilier en cours divorce

Par **petitemaudite88**, le **21/04/2012** à **11:27**

Bonjour

Mon compagnon est en cours de divorce. Le PV de non conciliation a été signé le 5 mars dernier. Divorce par consentement mutuel. Pas d'enfant. Juste une maison en cours de vente.

Moi et mon compagnon souhaitons acquérir un terrain. Nous avons rencontrés plusieurs banques qui refusent de nous prêter cet argent car mon ami est encore marié.

Est ce qu'en créant une SCI (moi même et lui) pourrait solutionner ce problème ?

Merci pour votre réponse

Bien cordialement